



DIMANCHE 17 OCTOBRE 2010
36^{ème} Prix de la Ville de
SERMAIZE LES BAINS
17^{ème} Chrono SERMAIZIEN

PHILIPPE Michel
3, Rue d'Andernay
51250 SEMAIZE LES BAINS
Contact : 03 26 72 01 64



Parcours sans difficultés

Départ a partir de 14 heures de la salle des Fêtes

2 Formules suivant les catégories

A : Circuit de 20 Kilomètres

1. Minimes & Cadets
2. Non licencié Gentleman moins de 50 ans
3. Non licencié Gentleman plus de 50 ans
4. Non licencié Mixte ou Féminines

B : Circuit de 27,300 Kilomètres

5. Gentleman : moins de 40 ans
6. Gentleman : de 40 ans à 55 ans
7. Gentleman : plus de 55 ans
8. Mixte ou Féminines



Rappel :

- Le gentleman est le coureur le plus âgé de l'équipe et portera le dossard.
- Port du casque obligatoire
- Non licencié avec certificat médical récent
- Les départs seront déterminés par tirage au sort le 16 Octobre 2009

16^{ème} CHRONO SERMAIZIEN

DIMANCHE 17 OCTOBRE 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

PARCOURS 20 Km 27,300 Km

TIREUR Licencié Non licencié

NOM : _____ Prénoms : _____

CLUB ou VILLE

Date de naissance

Adresse : _____

Téléphone : _____ Assuré : OUI NON

GENTLEMAN le plus âgé Licencié Non licencié

NOM : _____ Prénoms : _____

CLUB :

Date de naissance

Adresse : _____

Téléphone : _____ Assuré : OUI NON

Bulletin à retourner pour le 12/10/2010 avec règlement par cheque
bancaire libellé au nom de la PEDALE SERMAIZIENNE
A Mr PHILIPPE Michel 3, Rue d'Andernay 51250 SERMAIZE LES
BAINS

RENSEIGNEMENTS : TEL : 03 26.72.01.64 (après 18 heures)

PAR EQUIPE 18 EUROS

1 Coupe et 1 médaille à chaque équipe

16^{ème} CHRONO SERMAIZIEN

DIMANCHE 17 OCTOBRE 2010

BULLETIN D'INSCRIPTION

PARCOURS 20 Km 27,300 Km

TIREUR Licencié Non licencié

NOM : _____ Prénoms : _____

CLUB ou VILLE

Date de naissance

Adresse : _____

Téléphone : _____ Assuré : OUI NON

GENTLEMAN le plus âgé Licencié Non licencié

NOM : _____ Prénoms : _____

CLUB :

Date de naissance

Adresse : _____

Téléphone : _____ Assuré : OUI NON

Bulletin à retourner pour le 12/10/2010 avec règlement par cheque
bancaire libellé au nom de la PEDALE SERMAIZIENNE
A Mr PHILIPPE Michel 3, Rue d'Andernay 51250 SERMAIZE LES BAINS
RENSEIGNEMENTS : TEL : 03 26.72.01.64 (après 18 heures)

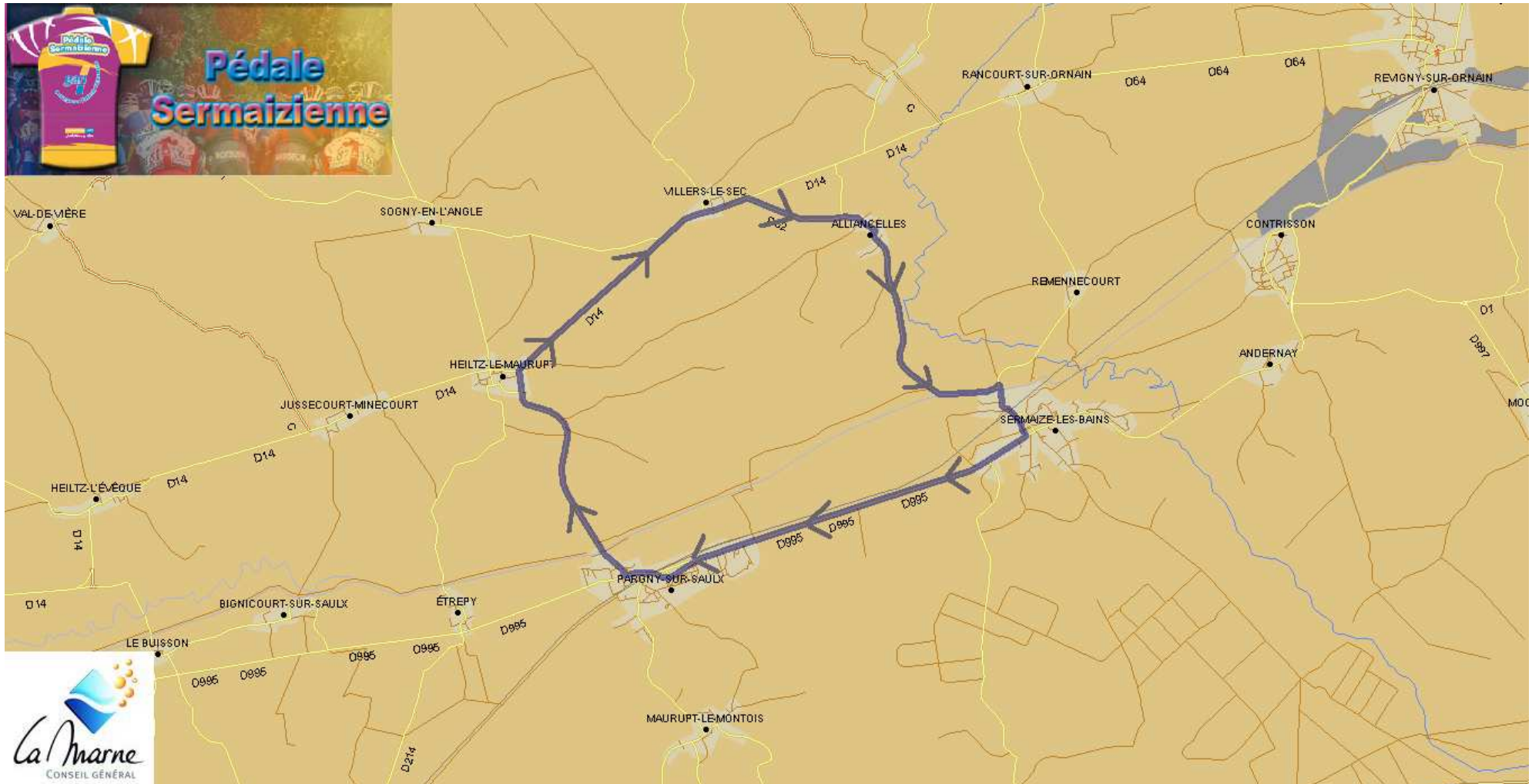
PAR EQUIPE 18 EUROS

1 Coupe et 1 médaille à chaque équipe

REGLEMENT

- Art. 1 Epreuve ouverte aux licenciés (FFC-FSGT-UFOLEP-CYCLOSPORT CYCLO LOISIR)
Ou aux non licenciés (Sur présentation d'un certificat médical récent).
- Art. 2 Le port du casque est obligatoire.
- Art. 3 Le temps de l'équipe sera pris sur le porteur du dossard.
- Art. 4 Les voitures suiveuses sont autorisées mais doivent impérativement se tenir à 20 mètres derrière le concurrent.
- Art. 5 Départs de minute en minute à partir de 14 heures par tirage au sort, non licenciés en premier.
- Art. 6 Le parcours est fléché, affiché et signalé par l'Amicale Radio Assistance Sermaizienne
Tout coureur devra en avoir connaissance.
- Art. 7 Une équipe rejointe doit laisser un écart de 50 mètres afin de respecter l'équité sportive
Cette épreuve se voulant une fête du vélo, les infractions seront sanctionnées en temps ou par la mise hors course pour irrégularité.
- Art. 8 Il est interdit de s'échauffer aux abords de la ligne de départ, de même après l'arrivée il est interdit de repasser la ligne à contresens.
- Art. 9 Les gerbes, coupes et lots ne seront remis qu'aux équipes présentes à la proclamation des résultats.

Parcours A – Non Licenciés – 20 Km



Parcours B – Licenciés – 27,300 Km

